VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogations mineures

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 18 novembre 2025 à 19 h 00, au 300, rue Parent à Saint-Jérôme, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Numéro :	DM-2025-20118
Adresse :	1058, boulevard du Grand-Héron
Lot(s):	3 675 301 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0351-000 sur le zonage
Objet :	Consiste à autoriser pour un bâtiment commercial :
	♦ Le nombre maximal d'enseignes rattachées
	L'emplacement d'une enseigne sur marquise
Numéro :	DM-2025-20150
Adresse :	572 à 586, rue Labelle
Lot(s):	6 031 074 et 6 031 075 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0351-000 sur le zonage
Objet :	Consiste à autoriser pour une résidence :
-	L'aire extérieure commune dans un projet intégré
	◆ L'enfouissement des réseaux d'utilité publique
Numéro :	UC-2025-20138
Adresse :	980, boulevard de l'Industrie
Lot(s):	3 850 531 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0359-000 sur les usages conditionnels
Objet :	Consiste à autoriser un usage commercial lourd en zone
·	industrielle
Numéro :	DM-2025-20166
Adresse :	69, 116e Avenue
Lot(s):	4 035 191 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0351-000 sur le zonage
Objet :	Consiste à autoriser pour un bâtiment résidentiel :
	◆ La hauteur du mur de fondation;
	♦ Les matériaux de revêtement extérieur
Numéro :	DM-2025-20168
Adresse :	906 à 920, rue Labelle
Lot(s):	6 512 508 du cadastre du Québec
Règlement visé	Règlement 0351-000 sur le zonage
Objet :	Consiste à autoriser pour un bâtiment résidentiel :
	◆ La superficie maximale dédiée à l'aire de stationnement;
	◆ La marge avant secondaire maximale, donnant sur la rue
	Jeannette-Desrosiers;
	Des cases de stationnement en cour avant et avant
	secondaire;
	◆ Les dimensions et l'implantation d'un îlot de verdure de l'aire
	de stationnement;
	◆ Le pourcentage (%) de canopée recouvrant l'aire de
	stationnement.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de ladite séance du 18 novembre 2025.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 23 octobre 2025.

Le greffier adjoint de la Ville,

SIMON VINCENT, avocat

Pour toute information : 450 569-5000 urbanisme@vsj.ca